



## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT # 258-17-20 POUR FIXER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS # 258-15-19 et 258-16-19**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Carole Thibeault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Hugues, que lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 14 janvier 2020 le conseil a adopté le règlement # 258-17-20;

### **RÈGLEMENT # 258-17-20 POUR FIXER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS # 258-15-19 ET 258-16-19**

Signé à Saint-Hugues ce 24 janvier 2020

Carole Thibeault  
Directrice générale et secrétaire-trésorière